



JOURNÉE
SYNDICALE
SYNDIKATSTAG
26 SEPTEMBRE 2014

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 – 2014

Tätigkeitsbericht 2009-2014



TRANSFORMATION
SUR METAUX
ET GARAGES
SYNDIKAT

METALLVERARBEITENDE
INDUSTRIE
UND GARAGEN

INTRODUCTION / EINLEITUNG

Le rapport d'activités comprend la période d'activités à partir du 04 juillet 2009 jusque juin 2014.

Face à un monde patronal refusant de plus en plus un dialogue social constructif, face aux nombreuses restructurations vécues les dernières années, nous nous devons de porter une réponse forte et unifiée. Au travers de cette journée syndicale, tous les militants de l'industrie se sont faits entendre.

En tant que secrétaires centraux, Marco Casagrande, Raymond Kapuscinsky et Robert Wolff, font partie de notre syndicat. Ils sont assistés par Chantal Weinert.

Les réunions suivantes susciteront un grand intérêt auprès de nombreux participants. Les thèmes entamés par la direction syndicale concernent en premier lieu les divers problèmes rencontrés dans les entreprises appartenant à notre syndicat.

En outre sont discutés des sujets en rapport avec les activités de l'OGBL sur le plan national et international.

En date d'aujourd'hui, notre syndicat comporte le nombre de 3400 membres.



Guy Antony

Secrétaire



Georges Pierret

Président



José De Jesus Goncalves

1er Vice-Président



Jean-Luc Collin

2ème Vice-Président



Jacques Locq

3ème Vice-Président

LA DIRECTION SYNDICALE JUSQUE MARS 2014 *DIE SYNDIKATSLEITUNG BIS MÄRZ 2014*

Abate	Daniel	MOOG LUXEMBOURG SARL
Adang	Bruno	JOHN ZINK INTERNATIONAL LUX. SARL
Alvarez	Alberto	CERATIZIT
Barthol	Robert	CERATIZIT
Bellavia	Emmanuel	KIHN SA
Berettini	Walter	HUSKY INJEKTION MOLDING S. SA
Birrou	Akli	JOHN ZINK INTERNATIONAL LUX. SARL
Borges Dias	Cesar	KLEIN-LUX SARL
Borodkine	Gregoire	GARAGE MERCEDES BENZ
Cardoso Sacramento	Jorge	CERATUNGSTEN SARL
Chemin	Guy	SAINT GOBAIN
Colarco	Pasquale	UNITRANS FOETZ
Conti	Didier	UNITRANS FOETZ
Costantini	Julien	KIHN SA
Da Fonseca	Antonio	*****
Da Silva	Marco Polo	CEOUEUX SA
De Jesus Goncalves	Jose Luis	GARAGE MERCEDES BENZ
Demangel	Patrick	CERATOOL S.A.R.L.
Drobisz	Jean-Marie	ARCELOR MITTAL BETTEMBOURG (TREFIL)
Ewen	Andreas	DOMETIC
Fiore	Michel	LUDEC HOLZEM
Folcarelli	Fabrizio	LUMEC
Fuchs	Jürgen	ARMATURES S.A.
Guiot	Serge	SECALT S.A.
Heizmann Tosi	Mireille	EUROFOIL LUXEMBOURG S.A.
Humbert	Laurent	COFRALUX
Keller	Henri	CIRCUIT FOIL
Knopp	Hans-Juergen	T M S
Krämer	Uwe	I.E.E.
Lapi	Pierre	PARA-PRESS
Larour	Laurie	MOOG LUXEMBOURG SARL
Latour	Christian Yvon	CERATIZIT
Lejeune	Christophe	HYDRO ALUMINIUM CLERVAUX SA
Lopez	Mireille	JOHN ZINK INTERNATIONAL LUX. SARL
Lorig	Wilfried	LAEIS GMBH
Marchetti	Ermanno	D S D
Michalik	Gilbert	D S D
Mourier	Patrick	EUROFOIL LUXEMBOURG S.A.
Musseleck	Fabrice	FOURS HEIN
Nastasi	Annunziato	LINDAB SA (ASTRON)
Nels	Paul	LINDAB SA (ASTRON)
Netti	Domenico	FOURS HEIN
Pierret	Georges	SECALT S.A.
Portanguen	Jean-Francois	*****
Raggioli	Joel	KLEIN-LUX SARL
Rau	Thomas	T M S
Rieger	Jürgen	I.E.E. ECHTERNACH
Rizzo	Béatrice	ELTH S.A.
Rollinger	Patrick	SISTO ARMATUREN
Scheuer	Udo	BELATON - SANDWEILER
Schnarrbach	Wolfgang	DOMETIC
Schramer	Uwe	DOMETIC
Sebastiani	Claude	CERATIZIT
Simoës	Fatima	ELTH S.A.
Violin	Jean-Luc	CERATIZIT
Wauthij	Didier	ELTH S.A.
Windel	Kai	I.E.E. CONTERN

Zuccari	Daniel	CERATIZIT
Caudron	Claude	UWK
Colussi	Bernard	UWK
Casagrande	Marco	OGBL
Wolff	Robert	OGBL

RAPPORT TARIFAIRES

L'activité principale des secrétaires centraux consiste dans la négociation des contrats collectifs. En général, ces contrats sont négociés en étroite collaboration avec les délégations du personnel des entreprises concernées. Dans la plupart des entreprises, les délégations participent activement dans les préparations et les processus de décision.

D'un ordre général, il faut constater que dans maintes entreprises, les négociations n'avancent que très lentement. Les points de litiges concernent notamment les discussions sur l'organisation du temps de travail, la formation et la formation continue, ainsi que le maintien des droits acquis.

Dans ce contexte, des négociations dures et difficiles nous attendent dans le futur, et si le patronat maintient son attitude intransigeante, bon nombre de négociations risqueront d'échouer et finiront devant l'Office National de Conciliation.

D'ailleurs, nous avons toujours signalé notre volonté à discuter selon les besoins de l'entreprise. Entre autres, nous avons souligné l'importance de la création d'avantages sociaux et familiaux pour les salariés.

TARIFBERICHT

Die Hauptaktivität der hauptamtlichen Zentralsekretäre besteht darin Tarifverträge auszuhandeln. Diese Verträge werden in der Regel in enger Zusammenarbeit mit den jeweiligen Personaldelegationen der betroffenen Betriebe verhandelt. In den meisten Betrieben beteiligen sich die Personalvertreter aktiv an den Vorbereitungen und am Entscheidungsprozess.

Allgemein müssen wir feststellen, dass in zahlreichen Betrieben die Verhandlungen nur schleppend vorankommen. Streitpunkte gibt es insbesondere in Fragen der Arbeitszeitregelung, Bildung, Weiterbildung und der Verschlechterung der erworbenen Rechte.

In diesem Zusammenhang werden in Zukunft schwierige und harte Verhandlungen auf uns zukommen. Wenn das Patronat seine sture Haltung bei behält, wird eine große Anzahl von Verhandlungen vor dem Nationalen Schlichtungsamt landen.

Wir haben jedenfalls stets unsere Bereitschaft vermittelt, die Verhandlungen nach den Bedürfnissen des jeweiligen Betriebes zu führen. Außerdem haben wir die Wichtigkeit der Schaffung von sozialen und familiären Vorteilen für die Arbeitnehmer hervorgehoben.

LE COMITE GARAGES JUSQU'AU MARS 2014
DER GARAGEN KOMMITEE BIS MÄRZ 2014



De Jesus Goncalves José
Président



Kowalski Serge
Vice-Président



Borodkine Grégoire
Secrétaire

Adrovic	Sadat
Borodkine	Gregoire
Cardoso Mendes	Manuel
Cogoni	Claudio
Costa Pedroso	Helder Francisco
Da Costa	Daniel
De Jesus Goncalves	José Luis
De Matos Arroteia	Moises
Dicque	François
Ferraro	Walter
Ferreira	Roger
Florian	Didier
Gasparro	Michel
Giampaolo	Gesumino
Kowalski	Serge
Krack	Romain
Macedo Magalhaes	Antonio
Marques De Paiva	Fernando
Muller	André
Portner	Franck
Redlinger	Philippe
Rocha Pastor	Antonio
Ronconi	Yannick
Schuster	Alain
Silva	Roger
Soares Guedes	Manuel Fernandes
Varela Coimbra	Manuel

RAPPORT DU SECTEUR GARAGES

Depuis la dernière journée syndicale, le Comité « Garages » a tenu en tout 24 réunions. La plupart de celles-ci servirent à débattre des problèmes d'ordre général dans le secteur « Garages », mais on ne néglige pas non plus le volet du renouvellement des deux conventions collectives de travail.

Pour les postes du président, du vice-président et du secrétaire, il n'y avait eu qu'une seule candidature pour chaque poste. Ainsi, tous les postulants furent élus à l'unanimité par les membres du comité « Garages ».

Le comité « Garages » est représenté au sein de la direction syndicale par les collègues Borodkine Grégoire et De Jesus Goncalves José Luis.

En ce qui concerne le contrat collectif dans le secteur « Garages », nous faisons face à deux organisations patronales, l'Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois (ADAL), et la Fédération des Garagistes et Réparateurs du Luxembourg (FEGARLUX).

Dans le secteur entier travaillent environ 6000 salariés. Le secteur « Garages » compte environ 250 entreprises. Nos membres sont répartis sur 103 entreprises.

BERICHT DES GARAGENSEKTORS

Seit dem letzten Syndikatstag hat der Garagenvorstand insgesamt 24 Sitzungen abgehalten.

In den meisten Sitzungen befasste sich der Vorstand neben den allgemeinen gewerkschaftlichen Problemen im Garagensektor, auch mit der Erneuerung der beiden Kollektivverträge.

Für den Posten des Präsidenten, des Vize-Präsidenten und des Sekretärs wurde jeweils nur eine Kandidatur eingereicht, die dann auch einstimmig von den Mitgliedern des Garagenvorstands angenommen wurden.

In der Syndikatsleitung ist der Garagenvorstand vertreten durch die Kollegen Borodkine Grégoire, De Jesus Goncalves José Luis.

Im Garagensektor steht der OGBL, was den Arbeiterkollektivvertrag betrifft, zusammen mit dem LCGB zwei Patronatsorganisationen gegenüber, der Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois (ADAL), und der Fédération des Garagistes et Réparateurs du Luxembourg (FEGARLUX).

Im gesamten Sektor arbeiten ungefähr 6000 Arbeitnehmer. Der Garagensektor umfasst ca. 250 Betriebe. Unsere Mitglieder sind auf 103 Betriebe verteilt.

LE COMITE EXECUTIF PERIMETRE ARCELOR DIE EXEKUTIVE PERIMETER ARCELOR

Le comité exécutif est créé en vue de constituer un organe afin de discuter sur les doléances des sites ArcelorMittal et autres entreprises y représentées. Tous les délégués des sites concernés sont donc invités aux réunions et ne seront dorénavant plus membres au sein de la direction syndicale du syndicat TMG mise à part deux rapporteurs qui informeront la Direction Syndicale du TMG des sujets traités.

Les deux rapporteurs ont été votés à l'unanimité.

Raymond Kapuscinsky	secrétaire central
Henri Keller	président et rapporteur
Jean-Marie Drobisz	vice-président et rapporteur
Paul Lioni	secrétaire

Die Exekutive wurde gegründet um die Probleme des Perimeters Arcelor zu besprechen. Alle betroffenen Delegierte werden zu den Versammlungen eingeladen und waren nicht mehr Mitglieder der Syndikatsleitung des Syndikates. Zwei Berichterstatter wurden gewählt, welche die Syndikatsleitung über die besprochenen Themen unterrichten.

Raymond Kapuscinsky	Zentralsekretär
Henri Keller	Präsident und Berichterstatter
Jean-Marie Drobisz	Vize-präsident und Berichterstatter
Paul Lioni	Sekretär



MANIFESTATIONS ET ACTIONS MANIFESTATIONEN UND AKTIONEN

Nous reprenons ici, pour mémoire quelques manifestations et actions, tant nationales que régionales et internationales auxquelles notre syndicat a participé.

Überblick einiger nationalen, internationalen sowie regionalen Aktionen und Manifestationen an denen unser Syndikat teilgenommen hat.

5 ET 6 DÉCEMBRE 2009 / CONGRÈS ORDINAIRE DE L'OGBL



MARS 2010 / ACTION CACTUS

Nos délégués ont distribué des tracts devant différents magasins Cactus en guise de protestation contre la mise à pied du président de la délégation du personnel de la société Cactus S.A. L'OGBL a demandé que cette mise à pied soit annulée par la direction avec effet immédiat et que la délégation du personnel puisse continuer son travail dans l'intérêt de tout le personnel.

Patrick Ourth a gagné devant la justice. Cactus S.A. a également gagné: elle a réussi à empêcher le président de la délégation du personnel d'exercer son mandat durant 41 mois sur 60. Le président effectue son retour dans l'entreprise huit mois avant les prochaines élections.



Unsere Delegierte haben Flyers vor verschiedenen Cactus-Geschäften verteilt zwecks Protest gegen die Suspendierung des Präsidenten der Cactus-Personaldelegation. Obwohl der Präsident der Delegation während 41 Monaten sein Mandat nicht ausüben konnte, schenkte die große Mehrheit der Beschäftigten Patrick Ourth das Vertrauen. Er erhielt wie schon bei den Sozialwahlen 2003 und 2008 auch 2013 die meisten Stimmen auf der OGBL-Liste und wurde abermals von den Personaldelegierten zum Präsidenten des neuen Ausschusses gewählt.



PARTICIPATION MASSIVE DE NOTRE SYNDICAT À LA MANIFESTATION PLACE CLAIREFONTAINE 16 SEPTEMBRE 2010 « DROITS ÉGAUX POUR TOUTES ET TOUS LES SALARIÉS »

16. SEPTEMBER 2010 GLEICHE RECHTE FÜR ALLE ARBEITNEHMERINNEN UND ARBEITNEHMER !

Le 19 juillet 2010, la majorité gouvernementale a adopté le projet de loi 6148 à la Chambre des Députés. Cette nouvelle législation modifie le système des aides financières pour études supérieures. Les allocations familiales et le boni pour enfants âgés de plus de 18 ans seront supprimés. Les familles résidentes bénéficient d'une compensation par le biais de bourses d'études. Les familles frontalières n'ont pas droit à cette compensation.

Le syndicat Transformation sur Métaux et garages a participé à la manifestation afin de protester contre ce nouveau système socialement totalement inéquitable et injuste.



Am 13. Juli 2010 verabschiedet die Regierungsmajorität die Gesetzesvorlage 6148. Mittels dieser neuen Gesetzgebung werden die staatlichen Finanzbeihilfen für Hochschulstudien abgeändert. Gestrichen werden die Familienzulagen und damit auch der sogenannte Kinderbonus für über 18jährige Kinder.

Für die in Luxemburg lebenden Familien wird dieser Verlust durch die Zahlung von Studienbeihilfen zum größten Teil ausgeglichen. Grenzgängerfamilien sind aber von diesen Beihilfen ausgenommen. Dieses Gesetz ist zutiefst diskriminierend. Es streicht ohne Entschädigung die Familienzulagen von allen Grenzgänger-Eltern, deren Kinder Hochschulstudien absolvieren.

Am 16. September 2010 folgen etwa 5000 Manifestanten, Grenzgänger und Einheimische, dem Aufruf der Gewerkschaften OGBL, LCGB, ALEBA, FNCTTFEL und SYPROLUX und protestieren gegen diese von der Luxemburger Regierung betriebene Politik der Diskriminierung. 23.000 Unterschriften werden auf einer vom OGBL-Petition gesammelt. Der OGBL legt Beschwerde bei der Europäischen Kommission ein.

PARTICIPATION À L'EURO-MANIFESTATION À BRUXELLES EN DATE DU 29
SEPTEMBRE 2010
*TEILNAHME AN DER EUROMANIFESTATION IN BRÜSSEL AM 29. SEPTEMBER
2010*



PARTICIPATION AU PIQUET DE PROTESTATION CONTRE LE PLAN DE L'AUSTÉRITÉ DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN DATE DU 15.12.2010 SUIVI D'UNE ACTION À LA PLACE CLAIREFONTAINE DEVANT LE MINISTÈRE D'ETAT.

TEILNAHME AN DER PROTESTAKTION GEGEN DEN AUSTERITÄTSPLAN VOR DER ABGEORDNETENKAMMER AM 15.12.2010



PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION À VÖLKINGEN EN SARRE EN DATE DU 24 JANVIER 2011 / TEILNAHME AN DER PROTESTATIONSVERSAMMLUNG IN VÖLKINGEN AM 24.01.2011

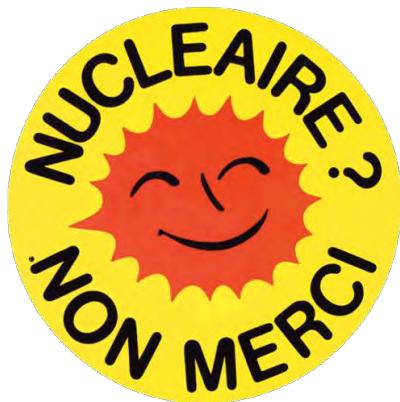


**12.05.2011 DIRECTION SYNDICALE DES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE
12.05.2011 SYNDIKATSLEITUNG DER INDUSTRIESYNDIKATE**

Jean-Claude Reding, président de l'OGBL a pris la parole sur le sujet de la « Réforme du système de pension ou diminution des pensions? »

Der Präsident des OGBL, Jean-Claude Reding informierte die Delegierte der Industrie-Syndikate über die Pensionsreform.

**26.04.2011 PARTICIPATION À LA MANIFESTATION « NUCLÉAIRE NON MERCI »
SUR LA PLACE CLAIREFONTAINE. / TEILNAHME AN DER MANIFESTATION
« ATOMKRAFT NEIN DANKE »**



**PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES DES SYNDICATS 23/09/2010 – 07.04.2011
TEILNAHME AN DEN KONFERENZEN DER SYNDIKATE IN BARTRINGEN
23/09/2010 – 07.04.2011**



03.11.2011 DIRECTION SYNDICALE EXTRAORDINAIRE / 03.11.2011 AUSSERGEWÖHNLICHE SYNDIKATSLEITUNG

Sujet « Frontaliers » / Explications par Nico Clement, membre du bureau exécutif et responsable du département des frontaliers

Nico Clement, Mitglied des geschäftsführenden Vorstands und Beauftragter der Grenzgänger-Abteilung informierte über interessante Themen der Grenzgänger.

7 DÉCEMBRE 2011: ACTIONS SYNDICALES DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION SUR MÉTAUX

Dans le cadre de la grève d'avertissement dans la sidérurgie du 7 décembre 2011, les salariés du secteur de la transformation sur métaux des usines ArcelorMittal suivantes organiseront des manifestations de protestation: ArcelorMittal Bettembourg, ArcelorMittal Bissen, ArcelorMittal Dudelange (Ewald Giebel-Galvalange), AMCLE à Differdange et Circuit Foil à Wiltz.

Im Rahmen des Warnstreiks der Hüttenindustrie am 07.12.2011, haben die Arbeitnehmer des Sektors Metallverarbeitende Industrie des Arcelor-Perimeters Aktionen organisiert. ArcelorMittal Bettembourg, ArcelorMittal Bissen, ArcelorMittal Dudelange (Ewald Giebel-Galvalange), AMCLE in Differdingen und Circuit Foil in Wiltz haben teilgenommen.



10.07.2012 / ENTREVUE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU SECTEUR DES INDUSTRIES - 10.07.2012 / UNTERREDUNG AUF DEM WIRTSCHAFTSMINISTERIUM DER INDUSTRIESYNDIKATE



21.09.2012 PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION À LA JOURNÉE SYNDICALE DU SYNDICAT SIDÉRURGIE ET MINES / TEILNAHME EINER DELEGATION AM SYNDIKATSTAG DES SYNDIKATES DER HÜTTEINDUSTRIE.





16.10.2012 MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DU RÉGIME D'ASSURANCE-PENSION 16.10.2012 MANIFESTATION GEGEN DIE REFORM DES RENTENSYSTEMS

2 500 manifestants avaient répondu à l'appel du front syndical formé par l'OGBL, le FNCTTFEL-Landesverband, la CGFP, la FGFC, le Syprolux et l'Aleba pour protester contre la réforme du régime assurance-pension. Les propositions syndicales concrètes n'ont pas été prises en considération à ce jour, la réforme est rétrograde, a lancé le président de l'OGBL, Jean-Claude Reding, qui dans son allocution s'est prononcé vigoureusement contre une augmentation de l'âge légal de départ à la retraite, la dégradation prévue des prestations, la suppression de l'ajustement. Il a revendiqué entre autre une augmentation de la majoration forfaitaire (pension de base), des améliorations des conditions de travail des salariés âgés, des facilités pour les salariés qui pour des raisons de santé ne peuvent pas travailler plus longtemps et ceux qui effectuent un travail pénible, plus de participation pour les syndicats ainsi qu'un système de retraite complémentaire public. Pour Jean-Claude Reding, il y a des alternatives à cette réforme, notamment pour éviter à l'avenir des pénuries financières. Il faudrait trouver des sources de financement supplémentaires. Sacrifier un bon système social basé sur la solidarité à la logique néolibérale est inacceptable pour l'OGBL!

2500 Manifestanten folgen dem Aufruf der Gewerkschaftsfront aus OGBL, FNCTTFEL-Landesverband, CGFP, FGFC, Syprolux und Aleba, um gegen die von der Regierung geplante Reform des Rentensystems zu protestieren. Den konkreten gewerkschaftlichen Verbesserungsvorschlägen sei bislang nicht Rechnung getragen worden, die Reform sei ein klarer Rückschritt, so OGBL-Präsident Jean-Claude Reding, der sich in seiner Rede u.a. vehement gegen die Heraufsetzung des Rentenalters, den geplanten Leistungsabbau, die Aussetzung des Ajustement ausspricht. Er fordert u.a. eine Erhöhung der Grundrente, eine Verbesserung der Arbeitsbedingungen der älteren Beschäftigten, Erleichterungen für Arbeitnehmer, die aus gesundheitlichen Gründen nicht länger arbeiten können oder Schwerstarbeit verrichten, eine allgemein zugängliche öffentlich-rechtliche Zusatzrente sowie mehr Mitspracherecht für die Gewerkschaften.



**14.03.2013 / PARTICIPATION MANIFESTATION À BRUXELLES CONTRE
L'AUSTÉRITÉ**
**14.03.2013 / TEILNAHME AN DER MANIFESTATION GEGEN DIE AUSTORITÄT IN
BRÜSSEL**

Mi-mars ont eu lieu des réunions importantes à Bruxelles qui serviront notamment à préparer la feuille de route sur la dimension sociale de l'Union économique et monétaire, y compris le dialogue social » qui doit être présenté par la Commission européenne au conseil européen de juin 2013.

Afin d'attirer l'attention des responsables politiques et des médias sur les positions syndicales en la matière la Confédération européenne des syndicats a organisé le 14 mars 2013 un rassemblement syndical à Bruxelles. Ce rassemblement a servi à souligner notre refus de la politique d'austérité menée en Europe et a porté sur les revendications et propositions syndicales pour lutter contre le chômage, la destruction d'emploi, la dégradation des conditions de travail et de rémunération, les inégalités croissantes et le démantèlement de notre protection sociale.



04.04.2013 / ACTION INDUSTRIALL

Distribution massive sur l'ensemble des sites luxembourgeois d'un tract commun édité par la fédération européenne IndustriAll. Ce tract rappelle l'urgence et la nécessité de la mise en place d'une réelle politique industrielle au niveau européen.

Verteilung eines Flyers herausgegeben von der europäischen Federation IndustriAll. Es wurde an die Dringlichkeit zu einer realen industriellen Politik auf europäischer Ebene appelliert.

APPEL A UNE JOURNÉE EUROPÉENNE DE MOBILISATION LE 4 AVRIL 2013

A tous les salariés et les sous-traitants du groupe ArcelorMittal

Les syndicats européens, sous l'égide de IndustriAll Europe, appellent l'ensemble des salariés d'ArcelorMittal et de ses sous-traitants à une mobilisation européenne solidaire pour exiger un projet industriel d'avenir pour le premier groupe sidérurgiste européen, le maintien des outils de production et le développement de l'emploi et des compétences.

Partout en Europe, l'inquiétude des salariés et des sous-traitants est croissante. Certes, la récession affecte la sidérurgie européenne mais la réduction des capacités décidée par le groupe depuis le début de la crise est d'une ampleur considérable et s'apparente de plus en plus à une stratégie de repli voire de désengagement de l'Europe. Après l'arrêt des activités de production de fonte et d'acières représentant près d'un quart des capacités du groupe, ce sont les activités de transformation à haute valeur ajoutée qui sont touchées avec la fermeture de deux laminoirs à Liège et de plusieurs lignes de transformation aval. Des dizaines de centres de distribution ont également été fermés. Rien que pour l'année 2012, ces restructurations ont entraîné plusieurs milliers de suppressions d'emplois. A cela, il faut ajouter le fait que le budget consacré à la R&D, déjà bien inférieur à celui de ses concurrents, a encore été revu à la baisse, que la participation d'ArcelorMittal aux projets européens d'avenir comme ULCOS a été reportée sine die et que le groupe multiplie les initiatives pour acquérir des installations hors Europe et dans d'autres filières industrielles alors que les investissements en Europe n'assurent pas le futur de la plupart des unités industrielles. En l'absence de moyens financiers pour assurer leur maintenance, les outils européens du groupe se dégradent rapidement.

Ce sont tous les signaux d'une gestion industrielle tournée vers l'avenir qui sont dans le rouge. La fragilisation de la base industrielle du 1^{er} sidérurgiste européen a pour conséquence un recul majeur du groupe sur le marché européen par rapport à ses concurrents. Si le groupe continue dans cette direction, il risque de ne pas être au rendez-vous de la reprise de la demande d'acier.

Le 4 avril, partout en Europe, les salariés et leurs représentants se mobiliseront pour faire entendre leur voix et exiger :

- L'élaboration d'un projet industriel porteur d'avenir basé sur l'innovation, le développement des savoir-faire et la R&D pour développer les aciers de demain ;
- L'élaboration d'une politique de maintien et de développement des compétences et du capital humain à travers notamment un plan d'embauche ambitieux et une véritable politique salariale ;
- Un moratoire sur tous les plans de restructuration jusqu'à l'adoption du plan d'action de la Commission européenne pour la sidérurgie en Europe et l'engagement de s'appuyer sur ce plan pour pérenniser les sites et les outils du groupe ;
- Un dialogue social de qualité tant au niveau national qu'européen ;
- L'élaboration d'un plan d'action européen pour la sidérurgie qui jette les bases d'une véritable politique industrielle pour le secteur de l'acier et promeut le développement d'une sidérurgie durable, innovante et créatrice d'emplois de qualité.

Les syndicats européens mettront tout en œuvre pour que la sidérurgie, industrie stratégique pour l'Europe, moteur d'innovation technologique pour beaucoup de secteurs en aval reste au cœur d'une politique industrielle européenne intégrée et indépendante.

24.04.2013 CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EN EUROPE ET AU LUXEMBOURG

Lors de cette conférence, organisée par les syndicats de l'industrie de l'OGBL, Monsieur Gabriel COLLETIS, professeur d'Economie à l'Université de Toulouse et auteur de l'ouvrage intitulé « L'urgence industrielle ! » a développé ses vues sur la question.

Konferenz über die Zukunft der Industrie in Europa bei der Herr Gabriel Colletis, Professor für Ekonomie und Verfasser des Buches « Die Dringlichkeit der Industrie » seine Ansichten zu diesem Thema erläuterte.



29.04.2013 / COMITÉ NATIONAL ÉLARGI À LA VEILLE DE LA FÊTE DU 1ER MAI
29.04.2013 / ERWEITERTER NATIONALVORSTAND AM VORABEND DES 1.MAI



Du 4 octobre au 1^{er} décembre 2013

L'Homme qui

avec le soutien de l'OGBL

«L'Homme qui» est un projet culturel itinérant à dimension européenne qui développe une réflexion sur la reconversion industrielle par la mise en place d'une série d'activités artistiques, culturelles et citoyennes.

Autour du spectacle théâtral pluridisciplinaire *L'homme qui valait 35 milliards*, de nombreux événements culturels sont proposés dans quatre pays: Belgique, Luxembourg, France, Italie.

Mené au Luxembourg par le Centre culturel Kulturfabrik aussitôt rejoint par l'**OGBL**, syndicat numéro 1 du pays, ce projet d'envergure se déroulera à Esch-sur-Alzette du 4 octobre au 1^{er} décembre 2013. Autre partenaire privilégié et symbolique: l'**Amicale des Hauts-Fourneaux A et B de Belval** qui s'associe aux manifestations.

Au programme à Esch-sur-Alzette:

Spectacles

L'homme qui valait 35 milliards

Du 9 au 11 octobre 2013 – Théâtre d'Esch

Tulipomania

Les 18 et 19 octobre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

Terre de fer, traversée du temps et des mythes

Les 22 et 23 novembre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

Expositions

L'homme qui

Du 5 au 12 octobre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

L'image de Belval

Du 5 novembre au 1^{er} décembre 2013 – Belval Plaza



Conférence – rencontre

Une politique industrielle est-elle encore possible en Europe?

24 octobre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

Cinéma – concert

Le Luxembourg sidérurgique

14 octobre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

Les groupes Medvekine

Retour sur une utopie concrétisée

17 octobre 2013 – Centre culturel Kulturfabrik

Fête de la St Eloi

1^{er} décembre 2013 – Belval

«L'Homme qui» (Richard Moors' Project) est réalisé avec le soutien du Programme Culture de l'Union européenne. En partenariat avec Le Collectif Mensuel / Cie Pi 3, 14 (Liège, BE), Assemblea Teatro (Turin, IT), Culture Commune (Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais, FR) et Theater Antigone (Courtrai, BE).



Du 4/10 au 1/12, 2013 | ESCH-SUR-ALZETTE (L)
Théâtre d'Esch - Centre culturel Kulturfabrik - Site Belval

L'HOMME QUI

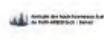
L'Homme qui est un projet culturel itinérant à dimension européenne qui développe une réflexion sur la reconversion industrielle par la mise en place d'activités artistiques, culturelles et citoyennes.

Autour du spectacle théâtral pluridisciplinaire *L'Homme qui valait 35 milliards*, de nombreux événements culturels sont proposés jusqu'en avril 2014 dans quatre pays : Belgique, Luxembourg, France, Italie.

Mené au Luxembourg par le Centre culturel Kulturfabrik aussitôt rejoint par l'OGBL, syndicat numéro 1 du pays, ce projet d'envergure se déroulera à Esch-sur-Alzette du 4 octobre au 1^{er} décembre 2013. Autre partenaire privilégié et symbolique : l'Amicale des Hauts-Fourneaux A et B de Belval qui s'associe aux manifestations. Capitale des Terres Rouges, la ville d'Esch-sur-Alzette partage, au-delà d'un simple jumelage avec Liège et Turin, villes associées au projet, une histoire étroitement liée de ville industrielle à forte immigration.

THÉÂTRE
MUSIQUE
EXPOSITIONS
SPECTACLES
CONFÉRENCE
CINÉMA

www.kulturfabrik.lu | www.ogbl.lu | www.esch.lu



Transformation sur Métaux et Garages

L'OGBL reste le syndicat dominant dans le secteur

En comparaison avec les résultats plus qu'excellents lors des élections sociales en 2008, l'OGBL a encore pu stabiliser sa position dominante dans le secteur transformation sur métaux et renforcer sa position dans le secteur des garages. Vu la disparition d'entreprises comme par exemple Duscholux, Unitrans, Atelier Frieseisen François Sarl, Dugal, Saint Gobain Solar, etc. et la réduction du personnel suite à des restructurations auprès des firmes IEE, Husky, Dometic, Lindab, Belaton, Circuit Foil Luxembourg Sarl et d'autres et suite à l'introduction du statut unique, le nombre de mandats a considérablement baissé. Le succès de l'OGBL est d'autant plus significatif.

Le Syndicat Transformation sur métaux et Garages compte maintenant 166 mandats; dans le secteur des garages à lui seul il y a eu une augmentation de 35% par rapport à l'année 2008. La statistique couvre la majorité des entreprises dans le secteur de la transformation sur métaux ainsi que les plus grandes sociétés dans le secteur des garages. Les bons résultats lors de ces élections ont clairement conforté l'OGBL dans sa politique tarifaire dans ces entreprises. Le syndicat Transformations sur métaux et Garages reste donc la représentation salariale dominante et la force syndicale la plus influente dans le secteur. Nous tenons à remercier nos délégués et militants de leur engagement sur le terrain ainsi que tous les électeurs qui ont réitéré leur confiance à l'OGBL.

	OGBL	LCGB	Autres	Total mandats effectifs
ALCUILUX DESOX S.A.	1	1		2
APERAM STAINLESS SERVICES & SOLUTIONS LUX	0	3		3
ARCELOR MITTAL BISSEN S.A.	2	5		7
ARCELOR MITTAL WIRE INTERNATIONAL S.A.	2	3		5
ARCELORMITTAL CENTRE LOGISTIQUE EUROPÉEN	5			5
ARCELORMITTAL DUDELANGE S.A.	3	3		6
ATELIERS NIC. GEORGES, SUCC. ATEL. GEORGES	1		1	2
AUTOPOLIS S.A.	2		4	6
BREGER FRERES ET FILS SARL	0		1	1
CERATIZIT LUXEMBOURG S.A R.L.	7	7		14
CERATUNGSTEN S.A R.L.	3			3
CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG S.à r.l	4	2		6
COFRALUX S.A.	0	1		1
D S D International Constructors	3		1	4
DOMETIC LUXEMBOURG S.à r.l.	4	1		5
ELTH S.A.	8	2		10
ETF EUROVIA Travaux Ferroviaires S.A.	4	1		5
EUROFOIL LUXEMBOURG S.A.	5	2		7
Ferronnerie d'Art Besenius	1			1
FIOR ATELIERS SARL	2			2
FOURS HEIN S.à r.l.	4			4
GARAGE AUTODIS S.A.	3			3
GARAGE BINSFELD S.à r.l.	1			1
GARAGE COLLE S.A.	3	1		4
GARAGE CRUCIANI	0	2		2
GARAGE DE L'EST	1			1
GARAGE LOSCH & Cie S.A R.L	4			4
Garage Losch Truck, Van & Bus S.A R.L.	2			2
GARAGE M. LOSCH BONNEVOIE	0	2	3	5
GARAGE MERCEDES BENZ LUXEMBOURG S.A.	7		2	9
GARAGE OLIVIER ORIGER S.A.	1			1
GARAGE PAUL LENTZ	2		2	4

	OGBL	LCGB	Autres	Total mandats effectifs
GARAGE PAULY-LOSCH SARL STRASSEN	1		1	2
GARAGE PEPIN Sàrl	2			2
GARAGE PIRSCH SARL	1	1		2
GARAGE RODENBOURG S.A R.L.	5			5
GRADEL PRODUCTIONS SARL	2			2
GRADEL SARL	1			1
Grand Garage P. WENGLER	0		1	1
HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS SA	6	6		12
HYDRO ALUMINIUM CLERVAUX S.A.	2	1		3
I.E.E. - International Electronics & Engineering S.A.	6		3	9
JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A R.L	4	2		6
KIHN SA	5			5
KLEIN LUX S.A.	2			2
KÖHL AG	6			6
LAEIS GMBH	3		1	4
LINDAB S.A.	2	3	1	6
LUDEC LUXEMBOURG DECOLLETAGE S.A R.L.	2			2
LUXMOTOR S.A R.L.	2			2
MOOG LUXEMBOURG S.à r.l.	4			4
MORGANITE ADVANCED MATERIALS	0	4		4
PARA PRESS S.A.	1	3		4
RENAULT RETAIL GROUP LUXEMBOURG S.A.	2	3	1	6
ROTAREX SA	3	5		8
SAINTE GOBAIN ABRASIVES S.A.	3	2		5
SAM HWA STEEL S.A.	1		1	2
SANEST S.A. LUXEMBOURG	1		1	2
SCANIA LUXEMBOURG S.A.	1		1	2
SECALT S.A.	3			3
SIMAFORM S.A.	1	1		2
SISTO ARMATUREN S.A.	3	2		5
T M S	4			4
VOLVO CENTRE POIDS LOURDS S.A R L.	2			2

Ne sont considérées que les entreprises dans lesquelles l'OGBL a présenté des candidates et candidats.

Der OGBL bleibt stärkste Gewerkschaft im Sektor

In den Bereichen Metallverarbeitende Industrie und Garagen konnte der OGBL seine vorherrschende Stellung im Vergleich zu den ausgezeichneten Resultaten bei den Wahlen 2008 festigen und im Garagenbereich sogar noch ausbauen. Angesicht der Zahl der während den letzten Jahren verschwundenen Betriebe, wie z.B. Duscholux, Unitrans, Atelier Frieselen François Sarl, Dugal, Saint Gobain Solar, usw. und dem durch Restrukturierungsmaßnahmen bedingten Personalabbau bei den Firmen IEE, Husky, Dometic, Lindab, Belaton, Circuit Foil Luxembourg Sarl und andere mehr, sowie durch die Einführung des Einheitsstatuts 2008 waren 2013 in vielen Industriebetrieben bedeutend weniger Delegierte zu wählen. Der Erfolg des OGBL ist umso bedeutungsvoller.

Das Industriesyndikat Metallverarbeitende Industrie und Garagen kann 166 Mandate für sich verbuchen und im Garagensektor wurde eine Steigerung von 35% erzielt.

Die Statistik deckt die Mehrzahl der Betriebe in der Metallverarbeitenden Industrie ab, sowie die größten Betriebe im Garagensektor. Die guten Ergebnisse bei diesen Wahlen haben die Tarifpolitik des OGBL in diesen Betrieben mehr als bestätigt. Das Syndikat Metallverarbeitende Industrie und Garagen des OGBL bleibt bei weitem die größte und einflussreichste Arbeitnehmervertretung im Sektor. Deshalb danken wir unsern Personalvertretern und Militanten für ihren Einsatz in den Betrieben und wir bedanken uns bei den Wählerinnen und Wählern, die dem OGBL erneut ihr Vertrauen ausgesprochen haben.

SITUATION DANS LES ENTREPRISES DIE LAGE IN DEN BETRIEBEN

DUSCHOLUX/BELATON

Les activités de Duscholux ont été délocalisées des sites en France et dans les pays Benelux vers Dubai et la Croatie. Un plan social est négocié en 2009 pour les 59 salariés de l'entreprise.

L'entreprise Belaton, qui fait partie du même groupe suisse que Duscholux, a licencié 17 salariés. Les concernés sont tombés sous le plan social qui a été négocié l'année précédente.

Die Tätigkeiten von Duscholux sollen nach Dubai und Kroatien verlegt werden. Davon betroffen sind die Werke in Frankreich und den Beneluxländern. Für die 59 Arbeitnehmer des Betriebes in Luxemburg wird ein Sozialplan ausgehandelt.

Der Betrieb Belaton, der zu dem gleichen Schweizer Konzern gehört wie Duscholux entlässt 17 Mitarbeiter. Sie fallen unter den Sozialplan, der im Jahr zuvor ausgehandelt wurde.

IEE ECHTERNACH/CONTERN

En raison d'une délocalisation pour raisons économiques en Chine et en Slovaquie, un plan de maintien de l'emploi d'une durée de 3 ans est signé pour 126 salariés ex-ouvriers.

Bedingt durch eine Auslagerung aus wirtschaftlichen Gründen nach China und in die Slowakei wird für 126 Arbeitnehmer im Arbeitsstatut ein Arbeitserhaltungsplan für die Dauer von 3 Jahren unterzeichnet.

NOVELIS DUDELANGE

Depuis l'introduction du statut unique, l'entreprise refuse de payer les suppléments dus en cas de maladie. L'OGBL saisit la justice, avec succès. A la suite du jugement, Novelis verse aux concernés les suppléments dus avec intérêts.

Seit Einführung des Einheitsstatuts, verzögert der Betrieb den ehemaligen Arbeitern die Zahlung der geschuldeten Zuschläge im Krankheitsfall. Der OGBL reichte Klage ein und nach dem Gerichtsurteil zahlt Novelis den Betroffenen nachträglich die geschuldeten Zuschläge mit den angefallenen Zinsen.

AUS EINEM BETRIEB DES TMG

Sur ordre de la direction, des tests d'urine ont été effectués en raison d'un soupçon d'utilisation de stupéfiants. Huit échantillons sont positifs et les salariés concernés sont licenciés. L'OGBL s'oppose à cette manière de procéder de la direction. Sur initiative de l'OGBL et en collaboration avec le service Sécurité et santé au travail de la CSL, une procédure en cas de soupçon d'utilisation de stupéfiants est demandée au Ministère de la Santé.

Suite à l'aide juridique de l'OGBL, les licenciements sont annulés.

Auf Anweisung der Direktion werden Urinproben wegen Verdachts auf Drogenkonsum durchgeführt. Acht Proben sind positiv und die Arbeitnehmer werden entlassen. Der OGBL beanstandet die Vorgehensweise der Direktion. Auf Initiative des OGBL und in Zusammenarbeit

mit der für Gesundheit am Arbeitsplatz zuständigen Abteilung der Arbeitnehmerkammer wird beim Gesundheitsministerium eine Prozedur beantragt, wie im Verdachtsfällen von Drogenkonsum vorzugehen ist.

Durch Rechtsbeistand des OGBL wurden die Entlassungen rückgängig gemacht.

ELTH SA

Plan de maintien dans l'emploi

La direction de la société Elth SA a informé la délégation du personnel, le comité mixte ainsi que les deux syndicats OGBL et LCGB de sa volonté de négocier un plan de maintien dans l'emploi. Au mois de mars 2009, 250 salariés d'Elth étaient concernés par une mesure de chômage partiel conjoncturel. Aucun salarié d'Elth n'était menacé de licenciement.

Im März 2009 wurde bei der Elth SA in Steinsel von den beiden Gewerkschaften OGBL federführend und LCGB und der Direktion ein Plan zur Aufrechterhaltung der Beschäftigung ausgearbeitet. Von der Kurzarbeit waren 250 Arbeitnehmer von der Elth betroffen. Kein Arbeitnehmer wurde Entlassen.



LUDEC S.À R.L./ROTAREX DISTRIBUTION S.A.



Plan social chez LUDEC s.à r.l./Rotarex Distribution S.A.

Le vendredi 13 février 2009, un accord relatif au plan social de la firme LUDEC s.à r.l et ROTAREX Distribution a pu être trouvé pour le site de Holzem.

Comme la production a baissé d'environ 50%, et étant donné que la direction considère qu'il s'agit d'une évolution à long terme, voire même définitive, tous les salariés concernés

ont été libérés avec effet immédiat et pour toute la durée des négociations du plan social.

Dans le cadre d'une réunion du personnel avec des représentants de l'ADEM, les salariés concernés ont été informés sur les raisons de ce plan social et sur les démarches à entreprendre.

Après des négociations très dures qui devaient être clôturées endéans la période de 14 jours fixée par la loi, le nombre de salariés concernés à ce stade par le plan social a pu être réduit de 30 à „seulement“ 29 personnes.

Sozialplan Ludec s.a r.l./Rotarex /Distribution S.A.

Freitag, 13. Februar 2009, konnte eine Einigung über den Sozialplan der Firma Ludec s.à.r.l. und ROTAREX Distribution mit Sitz in Holzem gefunden werden.

Da die Produktion um ca. 50 % zurückgegangen ist und die Direktion glaubt dass der Produktionsrückgang längerfristig anhalten wird, wurden alle betroffenen Arbeitnehmer mit sofortiger Wirkung für die Dauer der Verhandlungen über den Sozialplan freigestellt.

Bei dem Treffen der Mitarbeiter mit den Vertretern der ADEM, wurden die betroffenen Mitarbeiter über die Gründe für diesen Sozialplan und die zu unternehmenden Schritte informiert.

SISTO ARMATUREN S.A. ECHTERNACH



En date du 16.12.2010, signature du renouvellement pour la période du 1.7.2010 au 31.12.2011 de la CCT pour les 131 salariés de l'entreprise Sisto Armaturen à Echternach entre la direction, l'OGBL comme porte-parole et le LCGB.

*Erneuerung des Kollektivvertrages für Arbeiter
Am 16. Dezember 2010 wurde nach kurzen Verhandlungen, die in einem guten sozialpartnerschaftlichen Klima stattfanden, die Erneuerung des Kollektivvertrags für die 131 Arbeitnehmer der Firma Sisto Armaturen in Echternach zwischen der federführenden Gewerkschaft OGBL, dem LCGB sowie der Betriebsführung unterzeichnet. Der bestehende Kollektivvertrag für die Dauer von 18 Monaten und zwar vom 1.7.2010 bis zum 31.12.2011 verlängert.*

SAINT-GOBAIN ABRASIVES S.A.

Nouvelle convention collective de travail chez Saint-Gobain Abrasives S.A.

La société Saint Gobain Abrasives S.A., sise à Bascharage, et les syndicats OGBL et LCGB ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés couvrant la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011.

Am 4 Mai 2010 wurde von den beiden Gewerkschaften OGBL federführend und LCGB ein neuer Tarifvertrag für die Arbeitnehmer der Firma Saint Gobain



Abrasives SA in Bascharage unterschrieben.
Der Vertrag hat eine Laufzeit von 2 Jahre
vom 1. Januar 2010 bis zum 31. Dezember
2011.

JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.À.R.L.

Renouvellement de la Convention Collective



Ein erneuerter Kollektivvertrag für den Zeitraum vom 01.01.2009 bis den 31.12.2010 wurde am 04.06.2010 unterschrieben.

En date du 4 juin 2010, l'OGBL, syndicat majoritaire, ainsi que le LCGB, ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de l'ancien statut «ouvrier» et pour les salariés de l'ancien statut «employé» de l'entreprise John Zink International Luxembourg S.à.r.l. Les deux conventions sont d'une durée de deux ans et couvrent la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2010.

En outre la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un nouveau texte de convention collective suivant le statut unique.

MOOG LUXEMBOURG SARL

Renouvellement de la convention collective



Erneuerung des Kollektivvertrages für die Jahre 2010 und 2011.

Le 2 février 2010, l'OGBL majoritaire et le LCGB ont signé la convention collective avec la direction de MOOG Luxembourg Sarl. Malgré les problèmes conjoncturels avec plusieurs mois de chômage partiel en 2009 et une perspective d'incertitude pour les prochaines années, les négociations ont permis d'aboutir à un accord qui couvre les années 2010 et 2011.

NOVELIS S.A.



Am 19.12.2011 wurde vom OGBL ein neuer Kollektivvertrag für die Arbeitnehmer von Novelis S.A. in Dudelange für den Zeitraum vom 01.04.2011 bis den 31.03.2012 unterschrieben.

Renouvellement de la convention collective.

En date du 19 décembre 2011, l'OGBL a signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de Novelis S.A. de Dudelange.

La convention a une durée de 1 an et couvre la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

PÉRIMÈTRE SIDÉRURGIQUE

Le ministre du Travail confirme la position de l'OGBL.

Une délégation OGBL conduite par les secrétaires centraux a été reçue par le ministre du Travail et de l'Emploi Nicolas Schmit le 16 novembre 2011 pour un échange de vues sur la situation de l'emploi dans le périmètre sidérurgique suite à l'arrêt temporaire voire le ralentissement de la production dans différentes aciéries dont celles de Schifflange et de Rodange.

Eine OGBL Delegation wurde am 16.November 2011 vom Arbeitsminister Nicolas Schmit empfangen zwecks eines Meinungsaustausches über die Beschäftigungssituation in der Hüttenindustrie nach den teilweisen Stillstand und der Produktionsdrosselung in Schifflingen und Rodingen.

ROTAREX LINTGEN

Signature de la convention collective 2010-2011. A l'issue de négociations longues et difficiles et de deux rendez-vous à l'Office national de conciliation, les syndicats OGBL et LCGB ainsi que la direction de Rotarex ont signé un avenant aux conventions collectives couvrant la période du 1er juillet 2010 au 31 décembre 2012.

ROTAREX est un fabricant de valves, de régulateurs et d'accessoires pour l'application avec gaz qui occupe plus que 500 salariés au Grand-Duché de Luxembourg.

Nach langen schwierigen Verhandlungen und zwei Sitzungen auf dem Schlichtungsamt, wurde ein neuer Kollektivvertrag für die Dauer vom 01.Juli 2010 bis den 31.Dezember 2012 unterschrieben.

SECTEUR GARAGES CCT GARAGENSEKTOR KVT



De nouvelles conventions collectives de travail pour les salariés du secteur garages.

Les deux syndicats OGBL et LCGB et les parties patronales ADAL et Fegarlux ont signés un nouveau contrat collectif de travail pour les ex-ouvriers du secteur garages. Le contrat couvre la période du 01.07.2010 au 30.06.2013. Le contrat collectif des ex-employés a été renouvelé pour trois ans.

Après de longues et difficiles négociations avec les parties patronales, les deux syndicats ont réussi à signer un accord qui prévoit la mise en place d'un contrat collectif sectoriel unique pour l'ensemble des salariés ainsi que pour le personnel administratif des entreprises FEGARLUX.

Les partis contractants se sont engagés à élaborer un nouvel contrat collectif de travail unique jusqu'à la fin de l'année. A cet effet, une commission paritaire a été mise en place.

Am 19 September 2011 wurde von den beiden Gewerkschaften OGBL und LCGB einerseits und den beiden Patronatsverbänden ADAL und Fegarlux andererseits wurde ein neuer Kollektivvertrag für die (Ex-Arbeiter) im Garagensektor unterschrieben. Dieses Abkommen läuft über eine Dauer von 3 Jahren, das heißt vom 1. Juli 2010 bis zum 30. Juni 2013.

Gleichzeitig haben die Gewerkschaften und der Patronatsverband ADAL den Kollektivvertrag der (Ex-Privatangestellten) der ADAL-Betriebe um 3 Jahre verlängert.

Nach langen und schwierigen Verhandlungen mit den Patronatsverbänden ist es den beiden Gewerkschaften außerdem gelungen, ein Abkommen zu unterschreiben, das vorsieht, dass ein einheitlicher sektorieller Kollektivvertrag im Garagensektor eingeführt wird, der das gesamte Personal des Sektors einbezieht, das administrative Personal der FEGARLUX-Betriebe inbegriffen.

Die beiden Parteien verpflichteten sich einen neuen Kollektivvertrag auszuarbeiten und dann die Allgemeinverbindlichkeitserklärung zu beantragen. Zu diesem Zweck setzen die Parteien eine paritätisch besetzte Kommission ein.

LOSCH & CIE



La concession Audi et Volkswagen Demuth, sise à Junglinster, a été reprise par Losch & Cie.

Tous les salariés du Garage Demuth ont été repris par Losch & Cie.

Der Vertragshändler Audi und Volkswagen Demuth, mit Sitz in Junglinster wurde von Losch und Cie übernommen. Alle Arbeitnehmer der Garage Demuth wurden von Losch & Cie übernommen.

CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG

Harmonisation des conventions collectives

En date du 6 juillet 2011, les organisations syndicales OGBL et LCGB ont signé une nouvelle convention collective pour l'ensemble du personnel avec la direction de Circuit Foil Luxembourg S.A. Il s'agit en fait de l'harmonisation des deux conventions collectives existantes, celle des ex-ouvriers et celle des ex-employés privés.

L'entreprise devient ainsi conforme à la législation relative au statut unique de tous les salariés. Les dispositions déjà en vigueur restent inchangées et la nouvelle convention court jusqu'au 31 décembre 2012.



Die Harmonisierung des Kollektivvertrags für das gesamte Personal wurde am 06. Juli 2011 unterschrieben. Die Dispositionen blieben unverändert und der neue Kollektivvertrag hat eine Laufzeit bis zum 31. Dezember 2012.

ARCELORMITTAL DUDELANGE



Neuer Kollektivvertrag für das gesamte Personal für die Laufzeit vom 01.Januar 2011 bis den 31.Dezember 2011.

Signature d'une nouvelle convention collective de travail. Les organisations syndicales OGBL et LCGB ont signé une nouvelle convention collective pour l'ensemble du personnel avec la direction d'ArcelorMittal Dudelange. Avec cette convention la société s'est mise en conformité avec la législation sur le statut unique.

La convention a une durée d'un an et couvre la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011.

GARAGE NORBERT BESTGEN



En automne 2010, Norbert Bestgen envisageait de vendre son garage à l'entreprise Bestmotors S.A. Le personnel a été transféré fictivement lors des négociations sans signature d'un contrat entre le garage Bestgen et Bestmotors. Norbert Bestgen a arrêté les négociations sans résultat, a fermé les portes de son garage et ne se considérait plus comme responsable pour son personnel.

Les 13 salariés concernés ont reçu leur salaire pour les mois de novembre et de décembre de la nouvelle entreprise. Ils ont encore travaillé jusque fin février, mais non plus été payées depuis le mois de janvier. Les portes de l'entreprise ont été définitivement fermées depuis fin février.

Une partie des salariés ont reçu une lettre de licenciement de la part de Bestmotors en mi-février, et d'autres en mi-mars. Les licenciements sont illégaux vu que les salariés n'ont pas de contrat de travail avec Bestmotors S.A. et vu que Bestmotors n'a jamais repris le garage Norbert Bestgen. Les licenciements sont également contestables vu que les anciennetés des salariés n'étaient pas prises en considération. La plupart des salariés avait une ancienneté de plus de 10, voire même jusqu'à 36 ans !

L'OGBL a mandaté un cabinet d'avocat afin de faire valoir les droits des salariés.

Norbert Bestgen beabsichtigte im Herbst 2010 seine Werkstatt an die Firma Bestmotors

SA zu verkaufen. Die Belegschaft wurde noch während den laufenden Verhandlungen „fiktiv“ an Bestmotors transferiert, ohne dass ein Vertrag zwischen Bestgen und Bestmotors unterschrieben worden wäre. Norbert Bestgen brach irgendwann die Verhandlungen mit Bestmotors ergebnislos ab, sperrte die Türen seiner Werkstatt zu und betrachtete sich als nicht mehr zuständig für seine Belegschaft.

Die 13 betroffenen Beschäftigten bekamen ihren Lohn für die Monate November und Dezember von der neuen Firma. Sie arbeiteten noch im Betrieb bis Ende Februar, bekamen aber seit Januar keinen Lohn mehr. Die Türen des Unternehmens sind seit Ende Februar definitiv geschlossen.

Ein Teil der Mitarbeiter bekam einen Kündigungsbrief von Bestmotors Mitte Februar und der andere Teil Mitte März. Die Kündigung ist illegal weil die Beschäftigten keinem Arbeitsvertrag mit Bestmotors SA unterliegen und weil Bestmotors SA den Betrieb Norbert Bestgen nie übernommen hatte. Die Kündigung ist außerdem anfechtbar, da sie der Dauer der Betriebszugehörigkeit der Mitarbeiter nicht Rechnung trägt. Diese Dauer liegt für die meisten Beschäftigten weit über 10 Jahre, in einem Fall sogar bei 36 Jahren!

Der OGBL hat eine Rechtsanwaltskanzlei mit diesem Fall beauftragt, um die Rechte der Beschäftigten geltend zu machen.

JOHN ZINK SÀRL

Renouvellement de la convention collective

En date du 14 juin 2011, le syndicat majoritaire OGBL et le LCGB ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de John Zink s.à r.l. La convention a une durée de trois ans et couvre la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013.

Erneuerung des Kollektivvertrags für die Laufzeit vom 01.Januar 2010 bis den 31.Dezember 2013.

COFRALUX S.A.



Renouvellement de la convention collective
Partant d'une position de contrat minimal du côté patronal suite au chômage partiel en 2010, en date du 31 mai 2011, le syndicat majoritaire OGBL et le syndicat LCGB ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de Cofralux S.A. de Differdange.

La convention a une durée de deux ans et couvre la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011.

Durch die Forderung der Arbeitgeberseite nur ein Minimal Vertrag zu unterschreiben, bedingt durch die Kurzarbeit 2010, wurde ein neuer Kollektivvertrag mit der Laufzeit vom 01.Januar 2010 bis zum 31.Dezember 2011 unterschrieben.

SECALT S.A.

Echec des négociations

Après plusieurs négociations difficiles, la commission de négociation n'a pas pu trouver un commun accord. La commission de négociation OGBL a quitté la table de négociation après 20 minutes.

Lors des négociations, à plusieurs reprises, la direction a mis en cause les droits acquis, comme p.ex. voulait-elle supprimer la biennale convenue par la Convention collective de travail (CCT) et la remplacer par une augmentation salariale minimale.

Comme la commission tarifaire ainsi que le personnel refusent une dégradation de la CCT, la direction de Secalt S.A. a uniquement proposé des primes liées au résultat, ce qui a été refusé par la commission de négociation.



Gescheiterte Verhandlungen

Nach mehreren schwierigen Verhandlungen wurde keine Einigung gefunden. Die OGBL Verhandlungskommission hat den Verhandlungstisch nach 20 Minuten verlassen. Unter anderem wollte die Direktion die im Kollektivvertrag festgehaltene Biennale durch einen minimale Gehaltserhöhung ersetzen. Jegliche Verschlechterung wurde von der Verhandlungskommission abgelehnt.

CERATUNGSTEN S.À.R.L. (GROUPE CERATIZIT)



Renouvellement de la convention collective

Partant d'une position de contrat minimal du côté patronal, en date du 25 mars 2011, l'OGBL a signé une nouvelle convention collective de travail pour les 44 salariés de Ceratungsten S.à.r.l. de Niedercorn.

La convention a une durée de deux ans et deux mois et couvre la période du 1er janvier 2011 au 28 février 2013.

Ein neuer Kollektivvertrag wurde am 25.03.2011 mit einer Laufzeit vom 01.Januar 2011 bis den 28.Februar 2013 für die 44 Arbeitnehmer unterschrieben.

DOMETIC S.ÀR.L.



Plan de maintien dans l'emploi

La direction de la société Dometric S.àr.l. a informé la délégation du personnel ainsi que les deux syndicats OGBL et LCGB de sa volonté de négocier un plan de maintien dans l'emploi. Au mois de novembre 2011, 176 salariés de la Dometric étaient concernés par une mesure de chômage partiel conjoncturel. Aucun salarié de Dometric S.àr.l. n'était menacé de licenciement.

Im November 2011 wurde bei der Firma Dometric S.àr.l. in Hosingen von den beiden Gewerkschaften OGBL federführend und LCGB und der Direktion ein Plan zur Aufrechterhaltung der Beschäftigung ausgearbeitet und unterschrieben. Von diesem Plan zur Aufrechterhaltung der Beschäftigung waren 176 Arbeitnehmer von der Dometric betroffen. Kein Arbeitnehmer wurde Entlassen.

SECALT S.A. (TRACTEL S.A.)

Signature d'une nouvelle convention collective selon le statut unique

En date du 31 juillet 2012, l'OGBL (seul syndicat présent dans l'entreprise) a signé une nouvelle convention collective avec la direction de Secalt S.A. Cette société, faisant partie du groupe Tractel.

La convention couvre une période de 3 ans, du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Unterzeichnung eines neuen Tarifvertrags nach dem Einheitsstatut.

Ab 31., Juli 2012 hat der OGBL als einzige Gewerkschaft im Betrieb einen neuen Tarifvertrag mit der Direktion der Secalt S.A. unterzeichnet. Diese Firma gehört zur Gruppe Tractel.

Diese Vereinbarung umfasst einen Zeitraum von 3 Jahren ab 1. Januar 2012 bis 31. Dezember 2014.

SAINT-GOBAIN ABRASIVES

Signature d'une nouvelle convention collective pour tous les salariés

En date du 30 juillet 2012, l'OGBL et le LCGB ont signé une nouvelle convention collective avec la direction de Saint-Gobain Abrasives. Cette société occupe environ 120 salariés.

La convention couvre une période d'un an, du 1er janvier 2012 au 1er janvier 2013.

Unterzeichnung eines neuen Tarifvertrags für alle Mitarbeiter nach dem Einheitsstatut

Am 30. Juli 2012 unterzeichnete der OGBL federführend und LCGB einen neuen Tarifvertrag mit der Direktion Saint-Gobain Abrasives.

Das Unternehmen beschäftigt rund 120 Mitarbeiter.

Das Abkommen umfasst einen Zeitraum von einem Jahr ab 1. Januar 2012 bis zum 1. Januar 2013.

GARAGE LOSCH TRUCK, VAN & BUS SÀRL



Garage Losch Truck, Van & Bus Sàrl a repris le Grand Garage Scholer.

Grand Garage Scholer devient Garage Losch Truck, Van and Bus

La concession MAN Grand Garage Scholer, Zone Industrielle Bombicht, a été reprise par Losch Truck, Van & Bus Sàrl. Les salariés du Grand Garage Scholer ont été repris par Losch Truck.

Der Vertragshändler Grand Garage Scholer Zone Industrielle Bombicht wurde vom Garage Losch Truck, Van und Bus übernommen

Die Mitarbeiter der Grand Garage-Scholer wurden von Losch Truck übernommen.

ARCELORMITTAL DUDELANGE S.A.

Renouvellement de la convention collective

En date du 25 septembre 2012, l'OGBL, ainsi que le LCGB, ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de ARCELORMITTAL Dudelange S.A. La convention a une durée de 1 an et couvre la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Ein neuer Kollektivvertrag für die Laufzeit vom 01.Januar 2012 bis den 31.12.2012 wurde am 25.09.2012 unterschrieben.

SMS ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DANS PAUL WURTH S.A.



Après une première annonce en mai 2012, indiquant que le groupe SMS était intéressé par la reprise de la participation d'ArcelorMittal (48,1 %) dans Paul Wurth, voilà que mercredi, le 25 juillet 2012, SMS a acquis la participation d'ArcelorMittal (48,1 %) et celle de Luxempart (11 %). La société d'ingénierie sidérurgique Paul Wurth, créée en 1870, se retrouve ainsi sous contrôle du groupe allemand SMS, majoritaire à 59,1 %.

Lors d'une réunion le 24 juillet 2012 avec la direction de Paul Wurth, les syndicats avaient été informés en détail du projet de la prise de participation majoritaire du groupe SMS.

Au cours de cette réunion, la direction a garanti la pleine autonomie de Paul Wurth. et a annoncé aux syndicats qu'il n'existe aucun projet de réduction d'effectifs ou de délocalisation, mais qu'au contraire les deux sociétés Paul Wurth et SMS sont parfaitement complémentaires dans leurs activités. De plus, l'engagement quant aux ateliers d'ArcelorMittal Dommeldange sera maintenu.

Am 25. Juli 2012 hat die Firma SMS die Anteile von ArcelorMittal zu 48,1 % sowie die von Luxempart zu 11 % übernommen. Auch wenn Paul Wurth ab dann der Kontrolle von SMS unterliegt, garantierte die Direktion dass Paul Wurth autonom weiter funktionieren werde.

Bei einem Treffen am 24. Juli 2012, unter der Leitung von Paul Wurth, wurden die Gewerkschaften ausführlich über das Projekt Mehrheitsbeteiligung der SMS-Gruppe informiert. Während dieses Treffens wurde den Gewerkschaften die volle Autonomie von Paul Wurth garantiert, und es sei auch keine Reduzierung des Personals oder Verlagerung vorgesehen. Darüber hinaus wird die Verpflichtung zu ArcelorMittal Dommeldange beibehalten.

RHI REFRactories GMBH



Elections des délégués du personnel chez RHI Refractories GmbH: Tous les mandats pour l'OGBL.

A l'occasion des premières élections d'une délégation du personnel chez RHI Refractories GmbH, l'OGBL obtient la totalité des 4 mandats.

L'activité principale de RHI Refractories qui a son siège au site d'ArcelorMittal à Differdange est la maçonnerie fumiste pour la sidérurgie.

L'OGBL soutiendra la nouvelle délégation élue pour défendre au mieux les intérêts des salariés et pour demander l'ouverture de négociations pour une convention collective.

Bei den Erstdelegationswahlen erhielt der OGBL alle 4 Mandate. Der OGBL wird die neue Delegation bei der Vertretung der Arbeitnehmer sowie bei der Einführung eines Kollektivvertrags unterstützen.

EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES LUXEMBOURG S.A.



Signature d'une nouvelle convention collective pour tous les salariés d' Eurovia Travaux Ferroviaires Luxembourg S.A.

En date du 25 avril 2012, l'OGBL (seul syndicat présent dans l'entreprise) a signé une nouvelle convention collective avec la direction d'Eurovia Travaux Ferroviaires SA. de Pétange valable pour l'ensemble du personnel.

Cette société faisant partie du groupe VINCI occupe environ 160 salariés.

La convention couvre une période de 2 ans, du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013.

Am 25. April 2012 hat der OGBL als einziger vertretene Gewerkschaft einen neuen Kollektivvertrag für das gesamte Personal für die Laufzeit vom 01.Januar 2012 bis den 31.Dezember 2013 unterschrieben.

LUDEC S.À R.L. HOLZEM (GROUPE ROTAREX)



Renouvellement de la convention collective.

En date du 12 mars 2012, le syndicat OGBL a signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de la société Ludec s.à r.l. de Holzem.

La convention a une durée de deux ans et couvre la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013.

Outre la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un nouveau texte de convention collective qui couvre les 2 anciens statuts ouvrier et employé.

Am 12.März 2012 hat der OGBL den neuen Kollektivvertrag für die Laufzeit vom 01.Januar 2012 bis den 31.Dezember 2013 unterschrieben.

Auch wurde eine Arbeitsgruppe aufgestellt um einen Text auszuarbeiten welcher die Statute des Ex-Arbeiters und des Ex-Angestellten vereinheitlichen soll.

LINDAB BUILDINGS S.A.



La direction ignore le dialogue et le partenariat social

Lindab Buildings S.A. à Diekirch vient de licencier encore 4 salariés en février 2012 pour raisons économiques, ceci après 5 licenciements pour le même motif en janvier 2012. Cette action a eu lieu suite à l'annonce de la suppression de 250 postes au sein du groupe faite par son CEO. Contrairement aux licenciements de janvier, ni la délégation des salariés ni le comité mixte d'entreprise ni les partenaires sociaux n'avaient été prévenus de cette initiative. En janvier déjà, le comité mixte n'avait été informé qu'à posteriori.

La direction a attendu des concessions de la part des syndicats afin de pouvoir maintenir la production à Diekirch. Les syndicats OGBL et LCGB ont été disposés à faire des efforts sous réserve de leur acceptation par les salariés. Ils avaient demandé en contrepartie une garantie d'emploi que la direction a bafouée avec ses décisions récentes et en ignorant le dialogue et le partenariat social.

Nach 5 Entlassungen im Januar 2012 wurden weitere 4 Arbeitnehmer im Februar 2012 aus Wirtschaftsgründen entlassen. Diese Aktion kam nach einem Abbau von 250 Posten in der Lindab Buildings Gruppe. Weder die Personaldelegation, noch der gemischte Betriebsrat, noch die Sozialpartner wurden zeitig informiert.

Die Direktion wartete auf Zugeständnisse der Gewerkschaften um die Produktion in Diekirch zu erhalten.

Als Gegenleistung forderten die Gewerkschaften eine Beschäftigungsgarantie welche die Direktion jedoch missachtete und auch ignorierte die Direktion den Sozialdialog.

SISTO ARMATUREN S.A. ECHTERNACH



Le renouvellement de la convention collective de travail pour les 142 salariés a été signé en date du 21 février 2012. Le contrat collectif a été renouvelé pour la période du 01.01.2012 au 31.12.2012.

Erneuerung des Kollektivvertrags.

Am 21. Februar 2012 wurde nach kurzen Verhandlungen in einem guten sozialpartnerschaftlichen Klima die Erneuerung des Kollektivvertrags für die 142 Arbeitnehmer der Firma Sisto Armaturen in Echternach zwischen der federführenden Gewerkschaft OGBL und dem LCGB einerseits sowie der Betriebsführung anderseits unterzeichnet. Demnach wurde der bestehende

Kollektivvertrag für die Dauer von 12 Monaten und zwar vom 1.1.2012 bis zum 31.12.2012 verlängert.

MOOG LUXEMBOURG S.A.

Renouvellement de la convention collective

Partant d'une position de contrat minimal du côté patronal, en date du 16 février 2012, le syndicat majoritaire OGBL et le syndicat LCGB ont signé une nouvelle convention collective de travail pour les salariés de Moog Luxembourg S.A. de Bettembourg.

La convention a une durée de trois ans et couvre la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Erneuerung des Kollektivvertrages

Die Gewerkschaften OGBL und LCGB unterzeichnen einen neuen Kollektivvertrag für die Arbeitnehmer der Moog Luxembourg S.A. in Bettembourg.

Der Vertrag hat eine Laufzeit von drei Jahren und umfasst den Zeitraum vom 1. Januar 2012 bis 31. Dezember 2014.

DOMETIC S.À.R.L.



Signature d'une nouvelle convention collective selon le statut unique.

En date du 20 décembre 2012, le syndicat majoritaire OGBL et le syndicat LCGB ont signé une nouvelle convention collective avec la direction de Dometic S.à.r.l..

La convention couvre une période de 3 ans, du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Unterzeichnung eines neuen Tarifvertrags nach dem Einheitsstatut.

Am 20 Dezember 2012 hat der OGBL federführend und der LCGB einen neuen Tarifvertrag mit der Direktion der Dometic S.à.r.l. unterzeichnet.

Diese Vereinbarung umfasst einen Zeitraum von 3 Jahren ab 1. Januar 2012 bis 31. Dezember 2014.

ROTAREX



Convention collective chez Rotarex. Les salariés rejettent à l'unanimité les propositions patronales. Le 10 décembre 2013, la délégation des salariés et les syndicats contractants OGBL et LCGB ont invité tout le personnel du site de Rotarex à Lintgen à assister à une assemblée

plénière afin de discuter ensemble sur les dernières propositions patronales dans le cadre du renouvellement de la convention collective de travail CCT.

Finalement la délégation a demandé aux salariés présents de procéder au vote pour accepter ou refuser la dernière proposition patronale. Les 326 salariés présents ont refusé à l'unanimité la proposition patronale, ont identifié certaines revendications comme étant prioritaires et ont mandaté les syndicats OGBL et LCGB ensemble avec le groupe de négociation de continuer à négocier sur ces revendications prioritaires.

In einer Personalversammlung wurde das Personal über den letzten Vorschlag der Direktion zur Erneuerung des Kollektivvertrags informiert. Am Ende der Sitzung fand eine Umfrage statt bei welcher sich die Belegschaft gegen oder für den Vorschlag der Direktion entscheiden konnte. Die gesamten 326 Arbeitnehmer haben sich gegen den Vorschlag der Direktion entschieden und haben die Gewerkschaften OGBL und LCGB für die Weiterverhandlungen mandatiert.

SAINT GOBAIN SOLAR SYSTEMS S.A.



Plan Social

En janvier 2013, l'entreprise a cessé ses activités de production au Luxembourg. Depuis des années la société n'a réalisé aucun bénéfice, les pertes s'accumulent. Un plan social été négocié pour le personnel. Tous les salariés ont perdu leur emploi.

Im Januar 2013, stellte der Betrieb seine Produktion in Luxemburg ein. Seit Jahren realisierte der Betrieb keinen Gewinn mehr, und die Verluste häuften sich an. Ein Sozialplan wurde für die Beschäftigten der Firma verhandelt. Alle Arbeitnehmer verloren ihren Arbeitsplatz.

ELTH S.A.

Elth S.A. dénonce les conventions collectives pour supprimer des acquis

Dans le cadre du renouvellement des conventions collectives pour le personnel de l'entreprise Elth SA, les syndicats contractants (OGBL majoritaire, LCGB) ont été convoqués le 26 mars à une réunion avec la direction qui leur a annoncé vouloir dénoncer les conventions. Lors de cette réunion, la direction a promis de fournir aux syndicats dans les meilleurs délais – en l'espace de deux semaines – une proposition pour une nouvelle convention collective selon le statut unique.

Après des mois sans réponse et suite aux réclamations des délégués OGBL, la direction a finalement mis sur la table un projet de convention qui ne ressemble plus à la convention collective existante. La direction veut clairement imposer une négociation vers le bas et une dégradation des acquis actuellement en vigueur.

Lors d'une réunion des syndicats contractants avec la direction, il a été convenu de prolonger la durée de la convention collective de deux mois, c-à-d jusqu'au 31 mai 2014.

Au cours des semaines suivantes, l'OGBL a organisé des réunions d'information pour le personnel, afin de préparer, le moment venu, des actions dans l'entreprise.

Im Rahmen der Erneuerungen der Kollektivverträge wurden beide Gewerkschaften OGBL federführend und LCGB am 26. März während einer Sitzung von der Direktion der Elth SA informiert dass sie die Kollektivverträge kündigen würden. Die Direktion versprach den Gewerkschaften innerhalb von 2 Wochen einen Vorschlag zu unterbreiten für einen neuen einheitlichen Kollektivvertrag.

Nach Monaten ohne Antwort und nach Beanstandung der OGBL Delegierten, schlug die Direktion endlich einen Entwurf vor, der aber mit dem aktuellen Kollektivvertrag nicht mehr zu vergleichen war. Die Direktion wollte einen deutlichen Abbau der aktuellen Errungenschaften. Informationsversammlungen für das Personal wurden organisiert um zum gegebenen Zeitpunkt, Aktionen zu planen.

UNITRANS FOETZ



Plan Social

En mai 2013, l'entreprise a cessé ses activités de production au Luxembourg. Depuis l'année 2009, la société n'a réalisé aucun bénéfice, les pertes s'accumulent. Un plan social a été négocié pour le personnel. Tous les salariés ont perdu leur emploi.

Im Mai 2013, stellte der Betrieb seine Produktion in Luxemburg ein. Seit 2009 realisierte der Betrieb keinen Gewinn mehr, und die Verluste häuften sich an. Ein Sozialplan wurde für die Beschäftigten der Firma verhandelt. Alle Arbeitnehmer verloren ihren Arbeitsplatz.

SISTO ARMATUREN

Renouvellement du contrat collectif.

Après de courtes négociations, le renouvellement du contrat collectif a été signé pour la durée de deux ans.

Erneuerung des Kollektivvertrags.

Am 17. April 2013 wurde nach kurzen und fairen Verhandlungen die Erneuerung des Kollektivvertrags für die Arbeitnehmer von Sisto Armaturen in Echternach von der federführenden Gewerkschaft OGBL und vom LCGB einerseits sowie der Betriebsführung andererseits für die Dauer von zwei Jahren abgeschlossen.

KIHN S.A.



Renouvellement de la convention collective

L'OGBL, seul syndicat contractant présent dans l'entreprise, vient de négocier et de signer une nouvelle convention collective de travail pour le personnel de la société Kihn S.A. ayant son siège à Rumelange. Cette société occupe actuellement environ 150 salariés.

La convention couvre une période de 2 ans.

Als einzige vertretene Gewerkschaft im Betrieb hat der OGBL einen neuen Kollektivvertrag für das gesamte Personalaus von Kihn S.A. unterschrieben. Der Vertrag hat eine Laufzeit von 2 Jahren.

ELTH S.A.

Réunion d'information CCT en date du 24.01.2014 à la Maison du Peuple à Esch/Alzette.

Kollektivvertrag-Infoversammlung am 24.01.2014 in der Maison du Peuple in Esch.



CONVENTIONS COLLECTIVES / KOLLEKTIVVERTRÄGE

Betrieb / Entreprise	Ex-Arbeiter Ex- ouvriers	Gewerkschaft syndicat	Ex-Angestellte Ex-employés	Gewerkschaft syndicat	Arbeitnehmer Salariés	Gewerkschaft Syndicat
Lindab/Astron Buildings Diekirch	x	OGBL/LCGB	X	LCGB/OGBL		
Atelier Kihn Rumelange	x	OGBL	X	OGBL		
Belaton Sandweiler	x	OGBL/LCGB				
Rotarex Group S.A.ancien Ceodeux	x	LCGB/OGBL	X	LCGB/OGBL		
Rotarex Lintgen						
Ceratizit Mamer	x	OGBL/LCGB				
Circuit Foil Wiltz						OGBL/LCGB
Cofralux					X	OGBL/LCGB
Dometic Hosingen					X	OGBL/LCGB
Duscholux Mensdorf	x	OGBL				
ELTH Steinsel	x	OGBL/LCGB	X	OGBL/LCGB		
Eurovia					X	OGBL
ARCELOR MITTAL Dudelange						OGBL/LCGB
Fours Hein Strassen					X	OGBL
Garages ADAL/FEGARLUX	x	OGBL/LCGB	X	OGBL/LCGB		
Gottscholl Alculux					X	LCGB/OGBL
Husky Dudelange					x	LCGB/OGBL
Hydro Aluminium Clervaux					X	LCGB/OGBL
IEE Echternach /Contern /Findel					X	OGBL
John Zink Dudelange	X	OGBL/LCGB	X	OGBL/LCGB		
Ludec Holzem s.à r.l.					X	OGBL
Moog Luxembourg SA					x	OGBL/LCGB
Saint Gobain Abrasives					X	OGBL/LCGB
Para Press Bettembourg	x	LCGB/OGBL		LCGB/OGBL		
Paul Wurth Luxembourg	x	LCGB/OGBL	X	LCGB/OGBL		
Eurofoil Luxembourg S.A.	x	OGBL/LCGB	X	OGBL/LCGB		
Sanest					X	OGBL
Secalt Luxembourg					X	OGBL
Sisto Echternach					X	OGBL/LCGB
Simaform					X	LCGB/OGBL
Simelux					X	LCGB/OGBL
Sotradi					X	OGBL
ARCELOR MITTAL Bettembourg	x	LCGB/OGBL	X	LCGB/OGBL		
ARCELOR MITTAL Bissen	x	LCGB/OGBL	X	LCGB/OGBL		
ARCELOR MITTAL Stainless Service					X	OGBL/LCGB
Unitrans Foetz					X	OGBL

NOTES

NOTIZEN



